

# CERTIFICAT INDIVIDUEL RENOUVELLEMENT VENTE, MISE EN VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES *Formation Continue*

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'acquérir les connaissances professionnelles et obtenir ainsi le renouvellement du certificat individuel.

## RENOUVELLEMENT

Les Certificats individuels phyto doivent être renouvelés entre 3 et 6 mois avant la fin de validité de l'initial. A l'issue de la formation, une attestation de renouvellement sera transmise.

## Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

**Financements possibles :** OCAPIAT, CPF, Autofinancement...

**Coût de la formation :** coût variable en fonction du financement, à partir de 20€/heure

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



	Formation continue
<b>Lieu de formation</b>	2 lieux de formation possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>Site de Moissac : Chemin de Montescot 82200 Moissac</li> <li>Au sein de votre entreprise</li> </ul>
<b>Date, durée,rythme de la formation</b>	Formation sur 1 jour : <b>Soit 7 heures en présentiel</b> 2 sessions/ an <ul style="list-style-type: none"> <li><b>28/09/2022</b> : session pour les vendeurs produits grand public</li> <li><b>19/10/2022</b> : session pour les vendeurs produits professionnels</li> </ul>
<b>Public/ Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute personne qui est amenée à vendre des produits phytopharmaceutiques à usage grand public et d'informer sur leurs conditions d'utilisations, conformément au référentiel d'entreprise</li> <li>Toute personne qui est amenée à vendre des produits aux professionnels phytopharmaceutiques à usage grand public et d'informer sur leurs conditions d'utilisations, conformément au référentiel d'entreprise</li> <li>Aucun prérequis</li> </ul>
<b>Informations / inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'ouverture de session en dessous de 6 inscrit(e)s.</li> <li>Inscription 20 jours avant la date de session</li> </ul>

Programme	
Réglementation et sécurité environnementale	2h
Santé, sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public	2h
Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h